

POLITIQUE INDUSTRIELLE

(présenté par la SFEN, avec SLC)

L'EPR présente d'excellentes garanties de sûreté, de compétitivité et d'innocuité environnementale. Il constitue aujourd'hui un des modèles de réacteurs les plus avancés disponibles sur le marché mondial. Ces caractéristiques le désignent comme un outil essentiel de la politique industrielle conduite par la France dans le domaine de la production d'énergie.

L'EPR est susceptible d'un large développement industriel.

La SFEN a organisé, en décembre 2004, à Paris, un colloque consacré à un examen approfondi de l'EPR. Les 380 spécialistes – du secteur nucléaire français et international - réunis à cette occasion se sont globalement accordés pour estimer que **ce réacteur dit de « troisième génération » était le modèle le plus avancé aujourd'hui disponible sur le marché mondial**. Cette appréciation rejoint celle de la Finlande qui a décidé d'acheter un EPR au consortium AREVA-SIEMENS. Suite à l'appel d'offres international lancé par ce pays pour la fourniture d'un réacteur nucléaire, trois modèles : américain, russe et français (EPR) étaient en compétition . C'est finalement l'EPR qui a été désigné comme répondant le mieux aux exigences très strictes du cahier des charges, (notamment en termes de sûreté et de compétitivité économique).

Parce qu'il est un bon produit et parce qu'il n'y aura pas de technologie nucléaire plus avancée disponible avant l'horizon 2035-2040 , l'EPR a vocation à s'affirmer **comme un outil de politique industrielle pour notre pays dans les années à venir**.

Préserver les compétences de notre industrie nucléaire

Pour renouveler son parc nucléaire, la France sera vraisemblablement amenée à engager la construction d'une série d'EPR vers les années 2015-2020. Ce programme d'envergure en appellera à toutes les compétences du secteur nucléaire français. Ces compétences doivent être maintenues et renouvelées d'ici là. La construction prochaine d'un EPR à Flamanville est le moyen indispensable de garantir cette continuité. A trop attendre, les équipes de dispersent, les savoir-faire s'estompent, les expériences acquises se diluent. La France risquerait ainsi de perdre l'avance qu'elle a acquise dans le domaine de la construction et de l'exploitation des réacteurs les plus performants. Le projet de Flamanville doit permettre de maintenir les capacités de notre outil industriel nucléaire.

Un atout dans la compétition commerciale internationale

La perspective d'une relance du nucléaire au niveau mondial élargit les possibilités, pour notre industrie, de renforcer ses positions commerciales à l'international. La construction de l'EPR de Flamanville est le moyen d'exploiter pleinement ces possibilités.

La concurrence sera rude avec les Américains, les Japonais, les Russes, les Canadiens. Dans ce contexte de compétition, la construction de l'EPR constituera pour la France un réel atout. Il sera la « vitrine » de sa compétence technologique dans le domaine des nouveaux réacteurs, le témoignage concret de l'avance qu'elle a acquise dans ce secteur hautement spécialisé.

Pour renforcer ses débouchés commerciaux à l'international, un pays doit avant tout cultiver ses points forts. Au même titre qu'Airbus, qu'Ariane ou que le TGV, l'offre nucléaire française doit faire l'objet d'efforts vigoureux de promotion.

C'est ainsi que notre pays pourra conforter son rang dans un des rares secteurs de haute technologie où il fait la course en tête...avec , à la clé, le développement des exportations et le soutien des emplois.